

Retraites:

... Refuser l'inacceptable

... Imposer d'autres solutions

Le Gouvernement se livre à une formidable entreprise de manipulation médiatique et de mensonges pour faire passer l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite à 62 ou 63 ans (et l'âge d'annulation de la décote à 67 ou 68 ans). C'est à la fois une nouvelle étape du programme sarkoziste de démantèlement de nos acquis sociaux et le fruit de la pression des marchés financiers qui utilisent la crise pour forcer la mise en place de politiques d'austérité partout en Europe.

Le Gouvernement prétend répartir justement les efforts, c'est un mensonge

Le bouclier fiscal protège les plus riches, les revenus financiers ont été protégés par l'injection de crédits publics bon marché et quasiment illimités, et maintenant les salariés devraient acquitter la facture sans broncher!

Les seules perspectives retenues consistent à obliger les salariés à travailler plus longtemps en reculant l'âge minimum de départ en retraite et en augmentant l'âge et la durée d'activité nécessaire pour obtenir le taux plein de retraite. Vu la situation de l'emploi, il est de plus en plus difficile d'avoir une carrière complète, et avec la décote c'est une diminution des pensions qui est programmée.

60 % des salariés qui partent actuellement en retraite ne parviennent pas à cotiser les 41 annuités exigées d'ici 2012 pour le taux plein.

La proposition gouvernementale de repousser l'âge légal et augmenter encore le nombre d'annuités est particulièrement discriminatoire :

- pour les jeunes qui entrent de plus en plus tardivement dans la vie active
- pour les femmes, qui ont davantage d'interruptions de carrière
- pour ceux qui connaissent des périodes de chômage

Dans la Fonction publique, entre gel de la valeur du point, augmentation à venir des cotisations et suppression d'emplois, c'est la totale : dégradation des conditions de travail, mutations sous contrainte et baisse du pouvoir d'achat pour au final des retraites plus basses.

Autre mensonge : dire que le problème, c'est l'âge de la retraite ...

La retraite à 60 ans n'a jamais été une obligation pour ceux qui ont un emploi et désirent continuer à travailler. Mais repousser l'âge légal de départ, c'est empêcher 2 salariés sur 3

L'intensification du travail et la productivité à tout prix entraînent stress et souffrance au travail. A partir de 55 ans, 2 maladies sur 5 sont liées au travail, 3 sur 5 à partir de 60 ans.

Grâce à la retraite à 60 ans, l'espérance de vie s'est améliorée en France. Le Gouvernement veut nous faire régresser, d'autant que la pauvreté et le chômage s'étendent. **Mobilisons-nous!**

de jouir d'une retraite chèrement gagnée : c'est en effet la proportion de salariés de 60 ans qui sont inaptes, malades ou au chômage. Parmi eux, beaucoup ont déjà cotisé plus de 41 annuités ou ont des métiers difficiles, c'est-à-dire une espérance de vie en bonne santé plus réduite que les autres.

Pour faire passer la pilule des 63 ans, le Gouvernement promet de prendre en compte la pénibilité. Il l'avait déjà promis en 2003 et n'a rien fait. Au MEEDDM, un dossier établissant la pénibilité des métiers des personnels d'exploitation (exposition élevée aux risques et aux maladies professionnelles, impact considérable de l'âge sur la gravité des atteintes à santé qui en résultent, espérance de vie réduite par rapport aux autres fonctionnaires) avait été validé par le ministre en octobre 2008. La demande formulée – au nom de l'équité - était d'une année de bonification pour 5 années de services effectifs, dans la limite de 5 ans, de manière à ce qu'un départ anticipé ne génère pas une perte financière importante.

Le Gouvernement ne l'entend pas ainsi. Il veut traiter chaque cas individuellement comme si les conditions de travail n'étaient pas au cœur du problème. Il multiplie les conditions : 44 ans de cotisations pour les carrières longues, passage devant une commission médicale pour constater un état physique dégradé de manière irréversible et apporter la preuve que cela vient du travail. Et la possibilité de partir avant les autres quand on a eu un travail pénible, c'est bien, mais avec quelle retraite ?

Garantir l'avenir des retraites, c'est possible

Il faut de nouvelles recettes pour passer le papy-boom. Ceux qui tentent d'imposer une nouvelle baisse des retraites veulent en fait obliger tous ceux qui le peuvent à souscrire des produits d'assurance pour compenser.

Mais la retraite solidaire a de l'avenir. Les retraites ne sont pas qu'une dépense, elles font aussi tourner l'économie. Les retraités rendent de nombreux services à la collectivité (bénévolat, soutien aux jeunes ou aux plus âgés). Le problème ce n'est pas l'allongement de la durée de vie, c'est le nombre d'emplois que l'économie offre ... et la répartition des richesses.

Le Gouvernement prétend favoriser l'emploi des seniors. C'est du baratin :

- 25 % des « juniors » sont sans emploi
- la moitié des salariés du privé n'est plus en activité entre 56 et 60 ans
- les suppressions d'emplois publics se multiplient.

Plutôt que baisser progressivement les pensions et pousser au cumul emploi/retraite comme le fait le Gouvernement, c'est créer de nombreux emplois qu'il faudrait. Où sont ceux du Grenelle?

Tous les revenus, les dividendes, les plus-values boursières, les stocks options, doivent être soumis à cotisation comme nos salaires. Les exonérations de cotisations sociales doivent être remises en cause, comme la loi TEPA, d'autant que plus les entreprises sont riches moins elles contribuent (sans parler de celles qui ont été aidées par des fonds publics face à la crise).

Rien n'est encore joué! Le projet de loi devrait être présenté le 18 juin, et passer au Parlement à l'automne. Mobilisons-nous!

La CFDT, avec l'intersyndicale constituée face à la crise, appelle à faire du 24 juin une puissante journée d'action pour garantir :

- le droit à la retraite à 60 ans pour tous avec de véritables possibilités de choix
- le niveau des pensions et une retraite au moins égale au SMIC pour une carrière complète au SMIC
- une véritable prise en compte de la pénibilité
- une amélioration des règles de calcul pour ceux qui ont une carrière mixte public/privé.